



CERTIFICAT DE MESURAGE

Désignation du bien	Lot n° 12 à usage d'appartement d'habitation au 1° Etage dans un immeuble collectif - Lot n° 40 à usage de box stationnement en sous-sol portant le n° 113
Adresse du bien	38, Rue Sainte Anne de Baraban - 69003 Lyon
Propriétaire du bien	GUECHTOULI
Occupation	Par le locataire
Coordonnées du donneur d'ordre si celui-ci n'est pas le propriétaire	Vente Judiciaire
ACCOMPAGNATEUR	Huissier de Justice

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir.

« La présente attestation ne préjuge nullement de la situation juridique des locaux mesurés. Nous n'avons pas eu accès au règlement de copropriété et à l'état descriptif de division du bâtiment dans lequel sont situés les dits locaux. Nous ignorons donc si la surface mesurée correspond à celles des parties privatives d'un lot de copropriété telle qu'elle est définie par la loi n°96.1107 du 18 décembre 1996 et par le décret N°97.532 du 23 mai 1997 »

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1

Superficie Carrez de 50.1 m²

désignation	distribution	surface en m ²	surface totale en m ²
Appartement au 1 ^o étage	Entrée	2.1	50.1
	Cuisine	9.9	
	Séjour	18.7	
	Dégagement	2.1	
	Chambre 1	11.2	
	Salle de bain/Wc	6.1	
TOTAL			50.1

Autre surface non comprise dans le mesurage :Box stationnement de 14.1 m²

Signature :
Michel Fernandes


Michel Fernandes